

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	36 (1928)
<b>Heft:</b>	7
<b>Artikel:</b>	Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse à Genève
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-974029">https://doi.org/10.5169/seals-974029</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Anerkennung des Roten Kreuzes als Zentralstelle für freiwillige Hilfe, demselben einen Betrag von Fr. 50 000 zu nützlicher Verwendung für die von der Katastrophe betroffenen Länder überwiesen. Von anderer Seite sind zirka Fr. 30 000 eingegangen, so daß der Gesamtbetrag Fr. 80 000 beträgt. Leider sind erst vor kurzem genauere und zuverlässigere Vorschläge über die Verwendung der Gelder eingetroffen. Für die größte Not an Lebensmitteln, Unterkunft usw. ist bereits durch die Nachbarstaaten gesorgt worden. Wichtig ist aber, daß die betroffenen Gegenenden möglichst vor Seuchen bewahrt bleiben. Es erweist sich deshalb Zufuhrung von Desinfektionsapparaten, Desinfektionsmitteln und Medikamenten als unbedingt notwendig, was in der allernächsten Zeit geschehen wird. Für eine richtige Verwendung der Gelder ist gesorgt.

Damit waren die hauptsächlichsten Verhandlungen zu Ende, und um 11 Uhr konnte der Vorsitzende die Verhandlungen schließen.

Im Parc des Gaux-Vives war unterdessen für die Delegierten und übrigen Gäste auf aussichtsreicher Terrasse ein Mittagessen bereitgestellt worden. Auch hier erklangen offizielle Reden, von denen wohl am meisten Beifall diejenige von Mlle Alice Favre fand, die mit jugendlicher Frische, trotz ihren 75 Jahren, dem Vaterlande ihren Toast brachte. Dr. Pedotti dankte im Namen der Tessiner Sektionen für die denselben durch seine Wahl gegebene Vertretung in der Direktion. Oberst von Schulteß dankte den Genfern für die herzliche Auf-

nahme, Oberst Köhler den Vertretern ausländischer Roter Kreuze, sowie auch all den andern offiziellen Delegierten für ihr Erscheinen an der Tagung des schweizerischen Roten Kreuzes. Ein kundiger Tafelmajor sorgte für die entsprechenden «bans fédéraux». — Es ist noch manches Wort gesprochen worden; man möge es dem Berichterstatter jedoch verzeihen, wenn er nicht alles wiederbringt.

Und nun folgte Aufbruch nach Cologny, in die Villa Planta, wohin Herr und Frau Maurice Dunant die Delegierten in so freundlicher Weise eingeladen hatten. Dort oben auf lichter Höhe mit bezauberndem Blick gegen den Montblanc und das savoyische Hügelgelände, durften die Delegierten einige Stunden recht gemütlichen Zusammenseins verbringen. Ein Tee, mit allerhand Delikatessen gewürzt, fand begehrte Abnehmer. Ein ungezwungenes Gartenfestchen ließ sich an und fand nur zu schnell seinen Abschluß, da die meisten Gäste ihre Heimreise antreten mußten. Nur ungern schied man von diesem prächtigen Fleck Erde.

Die Genfer haben es meisterhaft verstanden, ihren Gästen genützliche Aufnahme zu bereiten, man fühlte sich zu Hause, fühlte sich als eine einzige, große Familie des Roten Kreuzes. Der unermüdlichen Fürsorge und umsichtigen Leitung des Präsidenten der Genfer Sektion, Herrn Dr. Guyot, sowie der herzlichen Aufnahme der Familie Dunant ist der volle Erfolg der Tagung zu verdanken, die zudem vom schönsten Wetter begünstigt war.

Dr. Sch.

## Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse à Genève.

Il y a exactement 20 ans — c'était le 31 mai 1908 — que la section genevoise avait reçu l'assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse. Avec le même empressement et la même courtoisie, ses

membres ont accueilli les 16 et 17 juin 1928 les représentants de notre société. Cette année, cependant, le programme était beaucoup plus chargé..., mais nul ne s'en est plaint.

Le samedi 16 juin, les trains et de nombreuses automobiles ont amené de toutes les régions du pays nos compatriotes qui, après avoir pris leurs quartiers, se rendirent à la Bibliothèque Publique, admirer l'exposition très intéressante des souvenirs de Henri Dunant. Nous parlerons dans un autre article de cette exposition qui a été visitée avec le plus grand intérêt par une foule d'admirateurs du grand philanthrope de Genève, et où M. Maurice Dunant avait mis tous ses soins à placer sous les yeux du public les nombreux papiers qui témoignent de l'activité inlassable de son oncle.

Vers six heures du soir, à l'Athénée, eut lieu une « Séance solennelle » en l'honneur de Henri Dunant. Dans une salle décorée avec goût de fleurs et de drapeaux (entre autres celui de la section genevoise de la Croix-Rouge), une assistance nombreuse vint témoigner sa vénération au fondateur de la Croix-Rouge. A cette réunion, présidée tout d'abord par M. le Dr Guyot, le dévoué président de la section de Genève, puis par l'un des vice-présidents du Comité International, M. Bernard Bouvier, une douzaine d'orateurs présentèrent leurs hommages à la mémoire de Dunant; ce furent des délégués du C. I. C. R., de la Croix-Rouge suisse, de la Société des Nations et du B. I. T., des représentants des autorités genevoises, et des délégations étrangères (italienne, allemande, japonaise, et d'autres) qui, tour à tour, montèrent à la tribune pour célébrer l'œuvre mondiale du samaritain de Castiglione. Enfin, M. Maurice Dunant présenta aux orateurs et à l'assemblée les remerciements de sa famille. Séance émouvante et digne qui laissera un souvenir inoubliable à tous les participants.

Le soir, une soirée récréative très réussie, présidée par l'infatigable Dr Guyot, et donnée avec le concours de plusieurs

solistes et de quelques sociétés locales, réunit les délégués jusqu'à une heure très avancée à la salle communale de Plainpalais.

A l'assemblée générale du dimanche matin, on constate la présence de 140 délégués représentant 31 sections de la Croix-Rouge et des organisations affiliées, ainsi que les membres de la Direction.

Le Dr Ischer fait l'éloge funèbre de notre regretté président, M. le colonel Bohny, et le Dr de Marval rappelle le souvenir de M. Gustave Ador. L'assemblée émue se lève pour honorer la mémoire de ces deux apôtres de la Croix-Rouge.

Après quelques mots de bienvenue du vice-président, M. Maurice Dunant, on passe à la nomination du nouveau président. A l'unanimité des 140 votants, M. le colonel Kohler de Lausanne est appelé à la présidence. Le Dr Kohler, qui a fait partie de la Direction depuis quelque vingt ans, remercie en termes aimables et prend immédiatement la direction des débats, non sans avoir subi une petite ovation de la part de l'assemblée heureuse de montrer à ce vieux et dévoué serviteur de notre Croix-Rouge nationale combien elle approuve cette nomination.

Le rapport et les comptes de 1927, le budget de 1929, sont adoptés. Sur la proposition de la Direction, on nomme membres de ce comité M. le colonel Carl Sulzer, conseiller national à Winterthour, le Dr Pedotti, de Bellinzona, et le colonel Rikli, ancien médecin en chef de la Croix-Rouge.

Aucune section ne s'étant inscrite pour recevoir l'assemblée des délégués de 1929, cette question est renvoyée à la Direction.

Les objets statutaires de l'ordre du jour, rapidement expédiés, l'assemblée entend un rapport du secrétaire général sur la commémoration du centenaire de Dunant. Des manifestations ont été organisées un

peu partout en Suisse, avec le concours des samaritains qui ont procédé à la vente des cartes du centenaire et des insignes à l'effigie de Dunant. Le bénéfice qui reviendra par moitié à la Croix-Rouge et à l'Alliance suisse des Samaritains, dépassera probablement fr. 120 000. C'est un beau résultat qui vaut à M. Rauber, le très actif secrétaire central des samaritains, les remerciements du rapporteur.

Les D<sup>rs</sup> Descœudres (Chaux-de-Fonds) et Guyot (Genève) s'informent si une partie de la somme attribuée à la Croix-Rouge ne pourrait revenir aux sections, spécialement à celles qui s'intéressent aux œuvres de paix de la Croix-Rouge (dispensaires d'hygiène sociale, C.-R. de la Jeunesse, etc.). La question sera étudiée par la Direction, mais le trésorier général fait remarquer que la Croix-Rouge suisse enregistre depuis nombre d'années une série de déficits, et qu'elle doit être prudente dans la remise de subventions qu'elle est sollicitée d'accorder.

Le D<sup>r</sup> Ischer rapporte ensuite sommairement sur l'intervention de la Croix-Rouge suisse en faveur des sinistrés des tremblements de terre récents aux Balkans et en Asie-Mineure. D'après l'étendue des dégâts, il est proposé de remettre 60 % des sommes disponibles à la Bulgarie, 30 % à la Grèce, et 10 % à la Turquie. Fr. 25 000 environ ont été recueillis ces dernières semaines dans le but de venir en aide aux victimes, et la Confédération a mis à la disposition de notre Croix-Rouge une somme de fr. 50 000 destinée à soulager les misères dans le proche-Orient. Cette somme a été augmentée de fr. 5000 par la Croix-Rouge suisse. L'assemblée approuve les conclusions du rapporteur tendant à fournir du matériel aux sinistrés (appareils de désinfections, médicaments, fournitures pour la remise en état des canalisations et des puits détruits

par les séismes, etc.), puis la séance est levée et les délégués quittent la Salle de la Réformation pour se retrouver un peu plus tard au Parc des Eaux-Vives.

\* \* \*

Un excellent banquet servi sur des tables richement fleuries réunit environ 150 convives qui ont eu l'occasion d'applaudir les discours du colonel Kohler, de M<sup>le</sup> Alice Favre qui porte un bref et vibrant toast à la patrie, du directeur de l'Instruction publique du canton de Genève et du président du Conseil administratif de la ville, de M. Draudt, vice-président de la Croix-Rouge, du D<sup>r</sup> Pedotti et du colonel von Schultess qui remercie les Genevois pour leur si cordial accueil.

Mais l'heure avance, et il faut quitter le beau parc qui domine le lac pour se rendre à l'aimable invitation qu'ont bien voulu nous réservé M. et M<sup>me</sup> Maurice Dunant. Cette réception, dans la campagne de Cologny, au milieu des roses et de la verdure de la belle propriété du vice-président de la Croix-Rouge suisse, M. Maurice Dunant, fut particulièrement réussie. Si le Mont-Blanc n'a pas daigné se montrer et s'il est resté voilé de quelques nuages, le soleil a cependant souri à la nombreuse assemblée venue pour saluer l'aimable et gracieuse hôtesse et son mari, qui n'avaient rien négligé pour faire passer quelques heures charmantes à leurs visiteurs enchantés. De la musique, des roses à profusion et une collation très appréciée ont clôturé cette réunion si parfaitement réussie.

A tous ceux qui ont contribué au succès complet de cette belle fête, à nos hôtes de Genève, à ceux de Cologny, nous désirons adresser un sincère et chaud merci pour l'accueil gracieux qu'ils ont réservé à leurs collègues de la Croix-Rouge suisse !

D<sup>r</sup> Ml.